

Décision portant nomination du jury pour le concours externe de recrutement d'adjoints techniques principaux de recherche et de formation de 2ème classe, branche d'activité professionnelle G (Patrimoine immobilier, Logistique, Restauration et Prévention), emploi-type Électricien-ne courants fort ou faible, session 2022, dans l'académie de TOULOUSE.

Le président de l'Université Toulouse 1 Capitole,

Vu le décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 28 décembre 2011 relatif aux modalités d'organisation et aux règles de désignation des jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 29 décembre 2011 relatif aux règles de composition des jurys et aux modalités de désignation des experts susceptibles de siéger dans les jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 16 mars 2021 portant adaptation des règles de composition des jurys de concours de recrutement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur pendant la crise sanitaire née de l'épidémie de covid-19 ;

Vu l'arrêté du 21 mars 2022 autorisant au titre de l'année 2022 l'ouverture de concours pour le recrutement d'adjoints techniques principaux de recherche et de formation de 2ème classe ;

Vu l'arrêté du 31 mars 2022 fixant les dates et modalités d'organisation des recrutements des techniciens de recherche et de formation de classe supérieure, des techniciens de recherche et de formation de classe normale et des adjoints techniques principaux de recherche et de formation de 2ème classe dans l'académie de TOULOUSE, au titre de l'année 2022 ;

DÉCIDE :

Article unique : Sont nommés membres du jury pour le concours externe de recrutement d'adjoints techniques principaux de recherche et de formation de 2ème classe dans la branche d'activité professionnelle G (Patrimoine immobilier, Logistique, Restauration et Prévention), emploi-type Électricien-ne courants fort ou faible, au titre de l'année 2022, dans l'académie de TOULOUSE :

Madame QUEULIN Béatrice, ingénieure d'études de classe normale, présidente, Université Fédérale Toulouse Midi Pyrénées, Toulouse.

Monsieur CROS Hervé, assistant ingénieur, expert, Université Fédérale Toulouse Midi Pyrénées, Toulouse.

Monsieur LEPINOY Eric, technicien de recherche et de formation de classe exceptionnelle, Université Fédérale Toulouse Midi Pyrénées, Toulouse.

Monsieur SOULA Kevin, assistant ingénieur cnrs, Centre national de la recherche scientifique, Toulouse.

Madame MARTINEZ Virginie, technicienne de recherche et de formation de classe normale, suppléante, Université Fédérale Toulouse Midi Pyrénées, Toulouse.

Fait à Toulouse, le 23 mai 2022

Pour le Président, et par délégation,
Le Président de l'Université
de l'Université Toulouse 1 Capitole

Hughes KENFACK
Frédéric FAISY

